

INFORMATION TRAVAUX



ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Commune de Saint-Blaise
Service des Ponts et Chaussées

MAULER SA
INGÉNIEURS CIVILS

Neuchâtel
le 26 mars 2024

Réfection complète de la RC 2185 à Saint-Blaise Rue de la Maigroge, rue Daniel-Dardel, route de Lignières

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la prochaine étape du chantier de réfection complète de la RC 2185 va débuter.

Pour permettre ces travaux, la rue de la Maigroge sera interdite à la circulation, selon le tronçon représenté en rouge sur le plan ci-dessous, **dès le mardi 2 avril 2024 à 7h00 pour une durée de 3 mois environ**.

Durant cette période, les places privées et routes d'accès seront inaccessibles en véhicule. L'accès à pied aux propriétés et commerces sera garanti au maximum.

Un nombre limité de places de parc est mis à disposition par les CFF dans leur parking P+R au chemin des Perrières. Leur utilisation nécessite une autorisation qui est à demander auprès de la commune par courriel à commune.saint-blaise@ne.ch, avec l'intitulé "Chantier RC 2185 demande autorisation parcage P+R". Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Dans un but de collaboration pour la bonne tenue des travaux et la sécurité de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

Nous rappelons que l'usage du Chemin du Châble est interdit à la circulation hormis pour les riverains. Les contrevenants seront poursuivis.

Nous vous encourageons à consulter le contremaître de l'entreprise (casque rouge).

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la commune : www.saint-blaise.ch

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre coopération.

Commune de Saint-Blaise : Service d'exploitation & infrastructures - 032 886 49 61

La Direction des travaux : Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA - M. Veillard / M. Ricchiuto - 032 732 55 55

Dès le mardi 2 avril 2024 à 7h00 pour une durée de 3 mois environ

